

*Mai 2023*

---

# Rôle et place des unions locales dans la CGT



# Édito

À partir des décisions du 52e Congrès, la conférence nationale sur les unions locales CGT s'est tenue les 11 et 12 octobre 2022 dans le patio Georges-Séguy de la CGT, à Montreuil. La dernière datait de 2007. Aussi, cette rencontre était attendue par les organisations. 253 camarades ont répondu présent·es.

Pendant deux jours, elles et ils ont échangé autour des questions de structuration de la CGT en plaçant les unions locales au cœur des enjeux. Porte d'entrée des travailleur·ses non organisé·es, le rôle est UL est incontournable pour être efficace en proximité.

Les questionnements sur les formes d'organisation, de structuration, de définition des périmètres et prérogatives des structures CGT, ne sont pas nouveaux. S'y intéresser est primordial pour être en phase avec les réalités contemporaines. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre cette réflexion.

C'est particulièrement vrai alors que nous sommes confronté·es aux mutations du salariat, aux nouvelles formes d'organisations du travail, à l'éclatement des services publics et des grands groupes avec une dimension internationale. Pour prendre en compte les évolutions en cours, la CGT doit pouvoir s'organiser et se structurer de manière adaptée, pour être utile et efficace dans le monde du travail aujourd'hui et demain.

Au cœur de ces enjeux, il est nécessaire de replacer le rôle prépondérant des unions locales. À ce titre, les échanges ont réaffirmé qu'il ne s'agit pas de supprimer ce qui fonctionne, mais bel et bien d'améliorer ce qui doit l'être ou qui ne fonctionne plus. Il ne s'agit pas de subir ou d'accompagner les transformations du travail, les restructurations de branches ou les réformes territoriales, mais de mieux organiser les salarié·es et de les rassembler, les unir au moment où le capital les divise, les isole.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de réaffirmer l'engagement des syndicats dans l'activité interprofessionnelle. Cela passe inévitablement par un travail avec les unions départementales, tel que le précise l'article 14 de nos statuts. Mais aussi par l'engagement des fédérations à faire de cette question un sujet à débattre avec les syndicats. Travailler l'interprofessionnel et le professionnel est une démarche indispensable pour être utile au monde du travail.

Ce document est un point d'appui pour aider chacun·e à s'y engager. Inscrit dans le cadre de la préparation aux débats du 53e Congrès, il s'agit maintenant de les prolonger et de les élargir à l'ensemble de la CGT. Il est nécessaire de prendre le temps d'échanger pour renforcer le rôle central des unions locales, et leur permettre de recouvrer les missions qui les rendent indispensables au monde du travail en proximité. Cette réflexion collective doit s'inscrire dans la durée et par une démarche constructive en organisant, par exemple, des initiatives telles que des conférences en territoire.

**Nathalie BAZIRE, membre de la CE Confédérale**

# Statuts confédéraux



**L'union locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales [...] peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble. [...] Elle donne au déploiement de la CGT toute l'ampleur nécessaire sur son territoire. Elle contribue à la création et au développement d'organisations syndicales [...].**



**Extrait de l'Article 14**

## 1/ Mission d'une union locale . quel rôle et quelle place ?

À partir d'un état des lieux des organisations CGT en territoires, la première table ronde est revenue sur le fonctionnement des unions locales. La complémentarité des rôles et places des organisations a été soulignée.

Les échanges ont pointé l'importance et l'utilité de l'union locale, comme structure territoriale pour définir les objectifs communs des syndicats et sections dans leurs activités quotidiennes. Des témoignages ont permis de partager les initiatives revendicatives et de déploiements, notamment sur les questions de l'accès aux soins dans les zones rurales, mais aussi des actes de solidarité entre les salarié·es en lutte sur un même territoire. Le conflit de la fonderie SAM, en Aveyron, en est le parfait exemple.

## Problématiques partagées

Parallèlement, les camarades s'inquiètent des difficultés auxquelles ils et elles sont confronté·es de manière récurrente et un certain nombre d'interrogations subsistent :

- Comment organiser les syndiqué·es isolé·es ?
- Quels sont les liens des camarades des syndicats nationaux avec leur union locale ?
- Combien de militant·es participent à l'activité de l'union locale ?
- Les moyens syndicaux dépendant des fédérations sont-ils parfaitement et équitablement redistribués sur l'ensemble de nos structures ?
- Est-ce que ce sont les syndicats qui constituent les structures territoriales et professionnelles ?
- Comment mener une politique des cadres efficace dans nos unions locales ?

La question de la mise en œuvre contrastée des questions relevant des décisions collectives, des orientations de congrès et du respect des statuts confédéraux dans nos structures, a également été abordée. Cela nous renvoie au « qui fait quoi ? » et, implicitement, au respect de la démocratie dans notre organisation : « Le temps du débat, suivi par la prise de décision, avant la mise en œuvre ! » Or ce n'est pas toujours facile à mettre en pratique. Pour illustrer cette problématique, plusieurs camarades ont pointé l'organisation des syndiqué·es isolé·es et le périmètre des syndicats.

Selon les statuts de la CGT, l'union locale contribue à la création et au développement d'organisations syndicales nouvelles parmi les salarié·es en activité, retraité·es et privé·es d'emploi. Elle permet l'accueil et l'organisation temporaire des syndiqué·es isolé·es. Pour autant, l'accroissement de ces dernier·es montre les difficultés à les organiser dans un syndicat de proximité. Pourquoi ? Y a-t-il un obstacle de structuration en lien avec l'activité professionnelle des camarades ? S'agit-il d'un problème indirect de répartition de la cotisation ?


Les statuts confédéraux (articles 10 et 14) prévoient le rattachement des syndicats à un champ fédéral et à une union départementale (donc, par définition, à un territoire géographique). Or, malgré cette précision statutaire, les unions locales sont confrontées à des dysfonctionnements. Par exemple des syndiqué·es locaux·les sont rattaché·es à des syndicats nationaux.

## L'engagement militant

Ces réalités doivent nous interroger. Nous devons relever le défi d'y apporter des réponses. Cette situation est parfois un frein à la syndicalisation et sclérose l'activité. Au même titre que les moyens de fonctionnement et leur redistribution, le droit syndical doit être transparent pour toutes les structures. C'est le sens du travail réalisé par l'espace Vie syndicale au travers du « Guide des bonnes pratiques syndicales ».

Parallèlement, gagner de nouveaux droits, c'est réfléchir à militer différemment. La conférence nationale a réaffirmé la place de l'engagement militant comme question centrale de nos réflexions.

# La syndicalisation en chiffres

**25**   
millions  
DE SALARIÉ·ES, DONT  
**22,6 %**  
DU SECTEUR PUBLIC (INSEE)

**2,13 %**

DES ACTIF·VES ET

**0,64 %**

DES RETRAITÉ·ES SONT  
SYNDIQUÉ·ES.



**605 603**

ADHÉRENT·ES, DONT

**15,05 %**

SONT SYNDIQUÉS·E

« INDIVIDUEL·LES ».

**1 680 982**

ÉTABLISSEMENTS AYANT

AU MOINS UN·E SALARIÉ·E

**100 000**

C'EST LE NOMBRE

DE SYNDIQUÉ·ES ISOLÉ·ES.

**34 841**



bases CGT

(ATTENTION, IL NE S'AGIT PAS DU NOMBRE DE SYNDICATS

MAIS DES BASES IDENTIFIÉES : SYNDICATS, SECTIONS, BASES NON

ORGANISÉES DANS LE COGITIEL).

# Lutte contre les déserts médicaux et projet création centre santé intercommunal



La section des retraités avait impulsé une lutte contre les déserts médicaux. Ils ont décidé d'élargir la lutte en impliquant davantage l'UL. Cinq axes de travail ont été décidés :

- ▶ élaboration d'un projet revendicatif autour des centres de santé pour lutter contre l'intensification des déserts médicaux ;
- ▶ organisation d'une rencontre avec le vice-président des centres de santé qui a permis de passer du projet de centre de santé à celui de politique de santé avec différents acteurs ;
- ▶ édition d'un quatre-pages expliquant à la population et aux syndiqués le projet et les propositions de la CGT en matière de politique de santé sur le territoire ;
- ▶ diffusion massive du tract au moyen de la sollicitation des syndicats rencontrés lors des CE ;
- ▶ utilisation de l'antenne de l'union locale pour diffuser l'information avec l'appui de l'union départementale et du comité régional.



**Antony MARTINEZ, UL Roussillon - CR CGT AURA**

---

## Réflexions partagées



L'UL de Sète pose la question d'une CGT utile et efficace en proximité, en citant le cas des syndicats départementaux, nationaux, régionaux qui ne participent pas à l'activité des unions locales, contrairement aux syndicats de proximité. Il est nécessaire de réfléchir à la structuration des fédérations, sur le bien-fondé de ces syndicats nationaux, régionaux, départementaux. L'union locale impulse et coordonne, mais les syndicats doivent être en proximité sinon ils ne participent pas à l'activité de l'union locale.



**Union locale de Sète**

---

## 2/ À quoi sert une union locale, comment et avec qui ?

Les interventions ont insisté sur la démocratie syndicale et la réflexion sur le rôle et la place des syndiqué·es dans l'organisation, et sur le travail à construire ensemble pour mettre l'adhérent·e au cœur du fonctionnement. L'ambition partagée étant de rendre chacun·e acteur·ice et décideur·se de notre activité syndicale.

### Un lieu de vie privilégié

Les échanges ont soulevé l'importance du besoin de travail commun et de cohérence entre les unions locales et les syndicats professionnels ou sections syndicales. C'est nécessaire pour permettre les convergences revendicatives, développer les luttes professionnelles et interprofessionnelles. Dans ce cadre, l'aide apportée par les unions locales est un point d'appui pour porter la proposition du « Nouveau statut du travail salarié », à partir de la démarche travail.

Les intervenant·es ont insisté sur la nécessité de renforcer l'organisation et d'améliorer la qualité de vie syndicale. Cette question est fortement liée à l'évolution du salariat, notamment de l'augmentation du nombre d'ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise (Ictam), le développement de la précarité avec le recours accru à la sous-traitance et à l'auto-entrepreneuriat (ubérisation, livreur·ses à vélo, etc.) qui touche tous les secteurs d'activité et professions.

### Répondre aux attentes

La mobilité salariale et le turn-over des salarié·es et des syndiqué·es exigent un suivi permanent. De même, l'accroissement des adhésions directes auprès des UL nécessite un gros travail pour rattacher les syndiqué·es isolé·es. C'est tout le sens de l'expérimentation du « syndicat interentreprises » créé au sein de l'union départementale de l'Hérault pour le suivi des syndiqué·es, et plus précisément de celles et ceux ayant adhéré en ligne. L'objectif est de ne perdre aucun·e adhérent·e et de pouvoir ensuite les diriger vers les structures professionnelles correspondant à leur travail et/ou entreprise.

Le rôle des structures locales est d'autant plus important au regard de l'implantation de la CGT. En effet, l'organisation ne rayonne que sur un quart du salariat. 50 % des salarié·es ne peuvent pas voter CGT. Aussi, les unions locales ont un rôle à jouer pour permettre d'être la CGT de toutes et de tous sans exclusive. Cela soulève des interrogations et des propositions sur les formes d'organisations à mettre en place et la formation nécessaire pour y parvenir.

Ces échanges invitent l'ensemble de nos structures à se réunir dans le but d'avoir un diagnostic partagé entre unions locales, unions départementales, comités régionaux, fédérations, syndicats ou sections syndicales. C'est une étape incontournable pour permettre les transformations nécessaires pour une activité revendicative et démocratique plus efficace et de proximité.

# Les unions locales en chiffres

# 810

Unions locales

(UL) EN 2022, CONTRE

# 865

EN 2007

EN RAISON DE LA  
RÉORGANISATION DES UL DANS  
42 UNIONS DÉPARTEMENTALES

# 29



C'EST LE NOMBRE DE BASES EN  
MOYENNE RATTACHÉES AUX UL



# 738

ADHÉRENT·ES  
SONT AFFILIÉ·ES  
EN MOYENNE  
PAR UL

# 59%

DES UL REGROUPENT  
MOINS DE

# 500

SYNDIQUÉS

# 38 428

(CE CHIFFRE PEUT VARIER D'UN MILLIER À PRÈS DE 350 000).

salarié·es  
en moyenne  
couverts  
par les UL





### 3/ Les unions locales, moteur de l'activité CGT . comment mieux y parvenir ?

Tou·tes les camarades ont reconnu que s'adapter aux réalités du salariat signifie, non pas de s'accommoder des conséquences des politiques patronales ou politiques publiques mais, au contraire, de se mettre en capacité de mieux les combattre pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.

#### Construire des perspectives

Toutes les unions locales sont différentes, mais elles ont en commun la connaissance de leur territoire, des syndicats, des syndiqué·es. Toutes travaillent quotidiennement cette proximité nécessaire pour élaborer les revendications et les actions pour les faire aboutir.

De nombreux·ses camarades ont pointé les inégalités territoriales. Selon où les lieux de vie, les accès à la santé, à l'éducation, à la culture, aux services publics en général sont entravés. Quant à l'accès à l'emploi, les disparités territoriales sont encore plus criantes avec la désindustrialisation et la casse des services publics. La CGT, notamment via ses unions locales, a une vision critique. Elle est force de proposition pour construire des alternatives dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Pour la CGT, le développement de l'emploi industriel et la réindustrialisation des territoires ne pourront se concrétiser qu'avec des services publics répondant aux besoins fondamentaux des populations. C'est en proximité que ce combat se mène. Aussi, il est nécessaire de travailler ensemble, du syndicat à la confédération en passant par toutes les structures territoriales et professionnelles de la CGT.

#### S'appuyer sur les expériences

De nombreux exemples ont été partagés, en particulier autour de l'accès aux soins. Les témoignages ont insisté sur le besoin de travail commun notamment pour récolter les besoins, faire émerger des solutions, partir des aspirations des salarié·es, faire connaître les revendications, les défendre auprès des pouvoirs publics et organiser des mobilisations. Ce dernier point est indispensable pour favoriser l'appropriation des propositions par le plus grand nombre.

Les échanges ont insisté sur la responsabilité de la CGT pour organiser et faire converger des revendications, des projets, des luttes, en mettant en avant la proximité, le travail ensemble et le rouage incontournable qu'est l'union locale pour que cela fonctionne!

# Le fonctionnement des unions locales



**En moyenne nos unions locales sont constituées par 12,67 % de syndicats d'établissement, 6,77 % des syndicats professionnels, et 0,83 % de syndicats multi-professionnels.**



**Le budget des UL est composé à environ 60 % de subventions et de cotisations des individuels (24 % et 36 %).**



**13 % sont face à une remise en cause des locaux qu'elles occupent.**



**18 % des syndicats s'impliquent dans la vie de leur UL. Les UL vivent « des bonnes volontés militantes » selon les réponses des UD et UL.**



**38 % des UL bénéficient du droit syndical mis à disposition par les syndicats ou par des conventions de détachement (fédérations et/ou employeur-ses), 5,14 % financent elles-mêmes du détachement.**

Cet état des lieux, qui s'appuie sur les chiffres de la CGT, de l'Insee et des réponses des UD et des UL au questionnaire, montre des situations très différentes selon les UL. De ce fait, la réflexion est à pousser en territoire afin d'améliorer, de faire évoluer lorsque cela est nécessaire l'existant.

La dernière partie de la conférence des UL a permis de tracer quelques pistes du travail pour développer l'activité des unions locales.

## 4/ Poursuivre les débats

Les témoignages et échanges d'expérience ont pointé l'importance de partir des besoins des travailleur·ses et de la population pour y apporter des réponses. Cette démarche est incontournable pour développer une CGT utile au monde du travail. C'est dans ce cadre que nous devons nous interroger sur la place, le rôle et le fonctionnement des UL.

### Échanger collectivement

La conférence, préparée en amont avec les organisations, a ouvert des débats. Il est nécessaire de les poursuivre collectivement en organisant des échanges localement. Le renforcement ou la question des moyens syndicaux, par exemple, impliquent une mise en œuvre commune de l'activité « vie syndicale » entre territoires et professions.

Travailler le renforcement, c'est développer la présence et l'organisation de la CGT sur les lieux de travail : dans les entreprises, petites ou grandes, les services publics, les branches et les bassins d'emploi.

Faire vivre un syndicalisme d'adhérent·es nécessite de s'attaquer à l'isolement des syndiqué·es. Organisé·es, ils et elles sont moins vulnérables pour construire leurs revendications et organiser l'action. Or, les UL accueillent un nombre croissant d'individuel·les. Il est temps de se donner les moyens de les organiser. Certaines UL et UD expérimentent déjà des formes d'organisation des syndicats interentreprises, des syndicats intermédiaires, des collectifs...

### Se donner les moyens

Faire vivre notre ambition, c'est aussi aller chercher des moyens syndicaux. Ce doit être une préoccupation permanente de l'activité confédérale.

Travailler en amont un projet territorial qui rassemble autour d'intérêts communs est un moyen pour solliciter l'aide des fédérations. Dans ce cadre, chacun·e se retrouve gagnant·e pour œuvrer au renforcement de la CGT. Les territoires étant l'objet d'enjeux structurants pour les habitant·es, pour la vie des salarié·es et la place du travail dans notre société : santé, transports, emploi, formation, éducation, industrie, logement, culture, etc., ils sont des lieux de construction revendicative essentiels.

Tous ces éléments complémentaires au document d'orientation du 53e Congrès confédéral doivent aider à l'impulsion de débats à tous les niveaux de la CGT. Aussi, donner des suites concrètes dans les départements et les régions, à partir des échanges de la conférence nationale, et quelques pistes de travail partagées dans cette note est la garantie pour toute la CGT, d'un syndicalisme de masse, utile et efficace.

# Poursuivre le débat

- Document d'orientation du 53<sup>e</sup> congrès :  
[PDF>>>](#)
- Les Unions locales de la CGT : État des lieux et fonctionnement :  
[Vidéo>>>](#)
- L'avenir des Unions locales en discussion pour renforcer le travail de proximité :  
[Vidéo>>>](#)
- Note du pôle activités CGT en territoire « Les UL CGT, organisations fondamentales de proximité : leur implication nécessaire dans les territoires ».  
[PDF>>>](#)
- Guide pratique « La défense des locaux des UL et UD : un combat syndical et juridique ».  
[PDF>>>](#)
- Livret : un syndicat c'est quoi ?  
[PDF>>>](#)
- Statuts confédéraux  
[PDF>>>](#)
- Modèle statuts UL  
[PDF>>>](#)
- Note « Accompagner les salariés des TPE dans la négociation collective »  
[PDF>>>](#)